



La Lettre

DU CONSEIL
MUNICIPAL

Janvier
2016

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Je vous propose de découvrir ce nouveau format du bulletin municipal de votre commune. Vous y trouverez toutes les informations que vous êtes en droit d'attendre d'une municipalité au service de toutes et de tous.

Vous trouverez de nombreuses rubriques concernant les projets que nous avons mis en œuvre cette année 2015, les évènements qui se sont déroulés au cours de ces derniers mois et les projets pour l'année 2016. J'ai le plaisir de vous informer que le site internet de notre commune est en ligne sur « termignon.net »

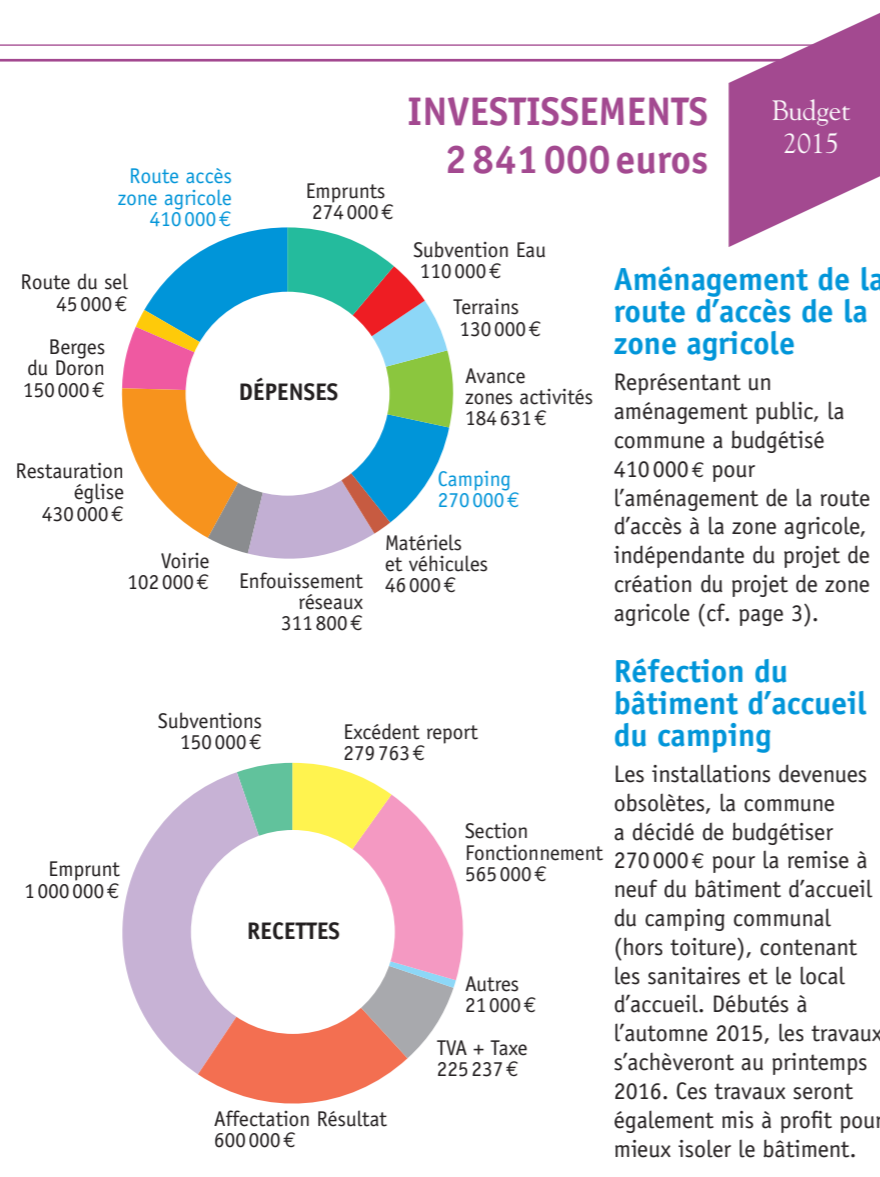
La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république, dite loi NOTRe a été promulguée au mois d'août dernier. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

L'une des principales dispositions de la loi NOTRe sur les intercommunalités, c'est le relèvement du seuil à 15 000 habitants et 5 000 pour les territoires de montagne. Cela devra être effectif au début de l'année 2017.

Au cours de cette année les élus du territoire ont commencé à travailler sur la future intercommunalité. Elle ressemblera très certainement au canton actuel. Avec cette nouvelle organisation territoriale, les élus de Haute Maurienne Vanoise se penchent également sur un projet de fusion de communes. La création d'une commune nouvelle semble une évidence. Nous vous tiendrons informés de ces changements tout au long de l'année.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2016 mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacune et chacun d'entre vous. Je vous souhaite une bonne lecture. Très cordialement

Rémi ZANATTA



Aménagement de la route d'accès de la zone agricole

Représentant un aménagement public, la commune a budgétisé 410 000 € pour l'aménagement de la route d'accès à la zone agricole, indépendante du projet de création du projet de zone agricole (cf. page 3).

Réfection du bâtiment d'accueil du camping

Les installations devenues obsolètes, la commune a décidé de budgétiser 270 000 € pour la remise à neuf du bâtiment d'accueil du camping communal (hors toiture), contenant les sanitaires et le local d'accueil. Débutés à l'automne 2015, les travaux s'achèveront au printemps 2016. Ces travaux seront également mis à profit pour mieux isoler le bâtiment.

La fusion des intercommunalités effective au 1^{er} janvier 2017

Ce que dit la loi

La loi NOTRe constitue le 3^e volet de la réforme des territoires. Elle prévoit la réorganisation des intercommunalités en imposant un seuil minimum de 15 000 habitants à chaque Établissement Public de Coopération Communal, sauf dans le cas particulier des zones de montagne où ce seuil est porté à 5 000 habitants. Avec 2689 habitants, la Haute Maurienne Vanoise se trouve dans l'obligation d'intégrer l'intercommunalité la plus proche, en l'occurrence, la Communauté de Communes de Terra Modana.

Le schéma proposé par le Préfet

Le périmètre proposé par le Préfet englobe les 3 intercommunalités suivantes : La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, la Communauté de communes Terra Modana et la Communauté de Communes Maurienne Galibier.

Le contexte local

Les communes et EPCI concernées ont jusqu'au 31 décembre pour donner leur avis sur ce périmètre et pour transmettre au CDCI (commission départementale de la coopération intercommunale) leur projet de schéma.

Répercussions sur la commune et prévisions

Ce nouveau schéma intercommunal présente deux risques principaux pour les communes : d'abord, la perte, pour celles-ci, d'une partie de leur fiscalité au profit de l'Intercommunalité. Ensuite, la perte de compétences aujourd'hui du ressort des communes.

Réponse envisagée

Pour pallier à ces différents problèmes, certaines communes émettent déjà un projet de création d'une « communes nouvelle » : un projet à 5 ou à 7, ayant pour objectif de mutualiser les services.

Les berges du Doron renforcées

Suite aux crues de juin 2013 qui avaient fortement érodé les berges du Doron, il était devenu nécessaire de les conforter en amont de leur confluence avec l'Arc...

Par conséquent, la commune a investi cette année 130 000 € HT dans la réfection de ces berges au niveau du pont de la Route départementale 1006. Elle a procédé à un enrochement sur la rive droite, et à la pose de caissons végétalisés sur la rive gauche. Ce dernier choix, relevant du génie végétal, a été mis en œuvre afin de limiter le bétonnage de la berge mais aussi dans un souci d'harmonisation avec les éléments situés derrière celle-ci (parc de jeux notamment).



A table !

La commune a souhaité agrémenter l'espace public en installant dans le village des bancs et des tables extérieures...

En remplacement du vieux matériel, 24 bancs en bois et 10 tables de pique nique ont été mis en place au début de l'été 2015 dans tout le village. Faire une petite halte lors d'une balade, prendre le temps d'un repas en extérieur par beau temps : ce nouveau matériel a été pensé et installé pour le confort de tous, touristes comme habitants permanents. N'hésitez pas à prendre la pause !

Plus de sécurité... au cimetière

C'était une demande récurrente de la part de la population : sécuriser l'accès au cimetière par l'escalier ouest, relativement dangereux et à l'origine de graves chutes.

Une main courante a donc été installée par l'entreprise Albrieux de Lanslebourg au printemps dernier pour éviter ce type d'accidents. Afin d'éviter les entrées intempêtes d'animaux, un portillon également été rajouté en haut de l'escalier et une clôture qui faisait défaut coté sud est venue compléter le tout.

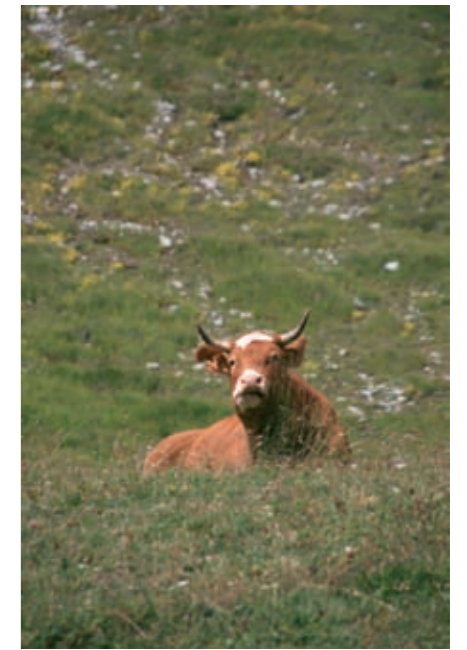
Travaux

réalisés en 2015

Une cuisine enfin aux normes !

Construite en 1980, la cuisine de la salle polyvalente commençait à devenir très vétuste au regard des exigences liées à la cuisine collective... Il devenait urgent de la rénover.

Le 15 novembre dernier, des travaux de désamiantage des sols et des plafonds de cette cuisine ont donc été effectués. La réfection est actuellement en cours et se terminera le 15 janvier. Au final, un vrai coup de jeune et des installations adaptées à une utilisation en collectivité...



Zone Agricole : une nécessité pour l'agriculture de Haute Maurienne

A Termignon, 80 % des exploitations agricoles sont situées dans le cœur du village avec des locaux jugés vétustes et des conditions de travail trop difficiles. Nécessaire à l'évolution de l'agriculture en Haute Maurienne, le projet de zone agricole a été déclaré d'utilité publique par le sous-préfet le 26 août dernier et la révision du Plan Local d'Urbanisme a été validée.

Un permis d'aménager la zone dite "des Pierres Grosses" a également été validé le 1^{er} octobre dernier, et les travaux vont être lancés dans la foulée. « L'acquisition des terrains se poursuit, témoigne Grégory Burdin, adjoint au maire. Ils concernent à 98 % des terrains privés. Maître Chopard est en train d'achever les actes de vente des personnes qui ont bien voulu vendre leur terrain à l'amiable, et une mesure d'expropriation est menée en parallèle ». Rappelons que l'objectif de cette zone est de permettre aux agriculteurs de sortir leur exploitation du cœur de village. « La commune crée et viabilise une zone. Elle ne force en aucun cas les agriculteurs à s'y installer... Ceux qui le souhaiteront pourront acheter un lot et construire leur exploitation dessus en fonction du règlement de la zone. Cela reste un choix avant tout. » précise Grégory. Rappelons aussi que la création de cette zone favorisera l'installation de jeunes agriculteurs dont le rachat d'une exploitation en cœur de village est impossible, ainsi que la modernisation des étables.

Valoriser le patrimoine de Termignon pour ses habitants et pour les touristes

L'association Patrimoine et Développement de Termignon, créée en 2006, a repris ses activités avec pour objectif de valoriser le patrimoine très riche de notre commune.

Patrimoine naturel d'abord, Termignon bénéficie d'une flore variée avec de nombreuses espèces végétales remarquables pour leur beauté, leurs vertus médicinales ou culinaires. Dès 2016, un sentier balisé qui partira du pont du Villard regroupera bon nombre d'arbres et de plantes qui seront identifiés grâce à des fiches détaillant leurs caractéristiques et leurs propriétés. Un second sentier pourrait être aménagé ultérieurement. Oratoires et chapelles sont nombreux sur le territoire de Termignon : si la plupart sont en pierre, il en existe en bois ou creusés dans la roche. Une équipe de l'association a commencé à les inventorier. Il s'agira ensuite d'en faire un plan de situation et de lancer la restauration des plus endommagés et des plus accessibles afin de publier dans quelques années un livret permettant de les localiser et d'organiser des circuits de visite.

De nombreux autres projets pourront voir le jour au fur et à mesure que de nouveaux membres de l'association apporteront des idées et pourront les mettre en œuvre. Ainsi, certains souhaitent recueillir témoignages et documents sur les activités qui ont fait la richesse de Termignon (l'amiante, les moulins...), d'autres voudraient reconstruire le four banal...



Ceux qui sont intéressés par ces activités et qui désirent adhérer à l'Association peuvent retirer leur bulletin d'adhésion au siège social : l'Outa 2 Rue de Savoie.



Pierre après pierre

Après avoir été récompensé du prix rhônealpin du patrimoine 2014 dans la catégorie "coup de cœur", la commune de Termignon a de nouveau entrepris en 2015 la restauration d'une partie de la route du sel...

La route du sel et des fromages est un itinéraire très ancien qui traverse l'alpage d'Entre-deux-Eaux et avait pour vocation, dès le 13^e siècle, de convoier le sel produit à Moutiers vers le Piémont, via le Col de la Vanoise et le Col du Mont-Cenis. Long de 27 km, cet itinéraire relie donc Pralognan-la-Vanoise à Termignon et offre une communication directe entre les deux vallées. Pendant des siècles, la Route du Sel et des Fromages représentait le chemin le plus sûr pour se rendre de Moutiers à Turin. « Depuis 5 ans, la commune de Termignon restaure chaque année une portion de ce chemin en lien avec le Parc de la Vanoise et les muraillers de Provence, réhabilitation nécessitant des techniques de ma-

çonnerie en pierre sèche bien particulières », résume Rémi Zanatta. Celle-ci s'insère en effet dans une architecture dite "de cueillette", c'est-à-dire utilisant exclusivement des matériaux locaux pour la remise en état du chemin et des murets. Cette année, c'est un chantier "Jeunesse et reconstruction" qui est intervenu du 12 au 23 septembre dernier pour restaurer x mètres linéaires de cet itinéraire à vocation touristique. « Nous avons également le projet de développer sur la route du sel un sentier botanique en lien avec l'association Patrimoine et Développement », témoigne Rémi Zanatta. La suite au prochain numéro !

L'église aussi !

La commune va financer sur deux ans la rénovation extérieure de l'Église de Termignon...

La commune a pris l'initiative de rénover l'Église car les nombreuses œuvres d'art qu'elle contient ont besoin d'être protégées de l'humidité et d'autres dégradations. Dès 2016, débiteront des travaux sur la toiture et les enduits extérieurs et en 2018, l'intérieur fera l'objet de travaux de restauration des peintures et de mise en valeur des nombreux chefs d'œuvre qu'elle contient, en particulier les retables.

Pour les travaux extérieurs, principalement d'étanchéité, de toiture et de façade, mais également pour rendre l'église accessible à tous, la commune a budgété 225 000€ en 2016 et 235 000€ en 2017. De nombreuses demandes de subvention ont été déposées mais leur montant n'est pas encore connu.

L'association Patrimoine et Développement de Termignon s'associera à cet effort en contribuant à donner des informations sur ce qui se fait et en organisant grâce à la Fondation du Patrimoine, une souscription auprès de ses membres et de toutes les personnes qui aiment notre village. Tous ceux qui participeront, particuliers ou entreprises, pourront bénéficier d'un avantage fiscal (voir sur <https://www.fondation-patrimoine.org/>).

Nous retrouverons ainsi l'esprit communautaire qui régnait lors de la construction de cette église : toutes les familles apportaient une contribution en nature, en travail ou en espèces pour prendre part à la réalisation de cet édifice.



Fête de la bière : musicalement vôtre !

Le 1^{er} octobre 2015 a eu lieu la 4^e édition de la fête de la Bière. Initiée par l'association Xtram, basée à Termignon, cette soirée, qui avait lieu sur le terrain de foot de la commune sous un chapiteau de 700 m², a regroupé plus de 1500 personnes dans une ambiance très festive : deux groupes locaux ont animé musicalement la soirée (Les Farfadets et Laidis Crétins des Alpes) et 250 repas ont été servis.

Une très belle édition de la Foire de Termignon

Le 4 octobre dernier, le temps était magnifique et les forains très nombreux. Le concours de véhicule d'exception a rencontré beaucoup de succès avec 30 participants. Les enfants ont apprécié les belles descentes sur une tyrolienne ainsi qu'un manège à pédale. Des essais gratuits de gyropode ont ravivé le public, toujours aussi nombreux. Toujours une belle occasion de se rencontrer et de se retrouver pour tous les habitants de la vallée !

Festival national de l'accordéon : une semaine de fête !

Le plus grand festival national du genre en France a réuni en 2015 vingt accordéonistes professionnels et a eu l'honneur d'accueillir le très jeune groupe Balthazar. Dans les bars et les restaurants du village, l'ambiance était assurée ! Soirée de présentation, festival amateur, concert classique, grande parade, soirée de gala... Le Festival a encore su montrer sa diversité pour le plaisir de tous les passionnés d'accordéon !

Grande Odyssée Savoie Mont Blanc

Le village de Termignon était heureux de s'associer de nouveau à la Grande Odyssée pour l'édition 2015, qui a vu le sacre du triple champion Tchèque Radek Havrda. De passage en Haute Maurienne Vanoise, la Grande Odyssée n'a malheureusement pas pu arriver au cœur du village comme les années précédentes, en raison d'un trop faible enneigement. Ce n'est que partie remise !

Repas des aînés : une halte très appréciée !

Cette année, le repas des aînés s'est déroulé le 20 septembre à la halte montagnarde à Bellecombe. Une trentaine de nos aînés, accompagnés du maire, de quelques élus et des membres du CCAS ont apprécié l'accueil et le bon repas qu'avait préparé Marie Hélène et Célia. Romain Valloire, un jeune accordéoniste a animé tout le repas pour le plaisir de tous. Cette très belle journée fût un joli moment à partager, en attendant la prochaine !

Festi'vanoise

Les 17 et 18 juillet dernier, les Festi'musics devenaient les Festi'vanoise. Pour la première édition, Cali et Thomas Fersen ont été accueillis sous chapiteau. Deux spectacles de qualité de l'avis général. Conscients néanmoins que ce nouveau concept n'a pas fait l'unanimité, nous travaillons actuellement sur un autre projet qui, nous l'espérons, retrouvera le public local et saura également attirer les touristes.



Alpine pearls un label pour tous

En 2014, Termignon rentrait dans le cercle d'exception des "Perles des Alpes", réseau européen rassemblant 30 stations alpines et dont les valeurs communes sont la mobilité douce et la protection d'un environnement d'exception. Pour aller plus loin dans la démarche, la commune sera accompagnée cette année par la CIPRA, ONG indépendante œuvrant depuis 1952 pour le développement durable dans les Alpes. Sa mission sera d'aider les habitants du village et les socio-professionnels à s'approprier le label... Le point avec Rémi Zanatta.

Le label Alpine pearls ne concerne donc pas que la commune ? Tous les acteurs touristiques peuvent le promouvoir auprès des visiteurs ?

Bien sûr ! Les habitants et les socio-professionnels sont nos meilleurs ambassadeurs pour permettre la venue de touristes désireux de se tourner vers un tourisme durable. Car si la philosophie de l'association Alpine pearls est de favoriser avant tout l'écomobilité, leur esprit global ne se limite pas à cela et prend en compte tous les engagements en lien avec le développement durable au sens large.

Des exemples ?

Les hébergeurs et les restaurateurs du village peuvent s'inscrire dans la démarche en faisant la promotion du tri et du compostage des déchets dans leur établissement, privilégier les circuits de proximité producteur-consommateur, proposer à leurs clients d'aller les chercher à la gare de Modane, mettre en place des actions de préservation de la ressource en eau ou encore, proposer à la location des hébergements à énergie positive avec panneaux solaires et isolation renforcée...

Quelles sont les actions mises en place par la CIPRA cette année ?

La première étape visait à évaluer le degré de connaissance d'Alpine pearls sur le territoire, avec la mise en place d'un questionnaire auprès de la population. La deuxième étape consistera à faire parler des acteurs labellisés Alpine pearls sur leur métier et leur envie de s'engager pour un tourisme durable. Nous vous tiendrons bien sûr informés des résultats de l'enquête ainsi que des futures actions... En attendant, le village s'équipe d'outils de communication pour montrer son appartenance à Alpine pearls : drapeaux, panneaux et kakemonos sont installés dans tout le village dès cet hiver...

Rénovation des réseaux

Dans la continuité des travaux effectués en 2015, la rénovation des réseaux secs et humide se poursuit dans le village...

La commune va ainsi réaliser sur deux années l'enfouissement des réseaux du quartier du Corchior : la rue du bord de l'Arc et la rue des chats en 2016 et le rue bonnevie et la rue des roches blanches en 2017. Des appels d'offres sont actuellement en cours pour recruter les entreprises qui effectueront ces travaux, dont le coût global est estimé à 650 000 €HT.

La restauration des chalets d'alpage rendue possible...

Depuis quelques années, le règlement du Plan Local d'Urbanisme ne permettait plus la restauration des chalets d'alpage sur le territoire. Or, l'inventaire de ces derniers, réalisé en 2014 va être indexé au PLU et permettra désormais de valider leurs demandes de restauration.

La modification du PLU est actuellement en cours et sera mise à disposition du public courant janvier. La commune a profité du lancement de cette modification pour y inclure d'autres évolutions possibles. Celles-ci concernent notamment l'acceptation d'autres matériaux de menuiserie, la possibilité de réaliser des soubassements en pierre naturelle et la modification des règles de stationnement (nombre de places obligatoires revu à la baisse).

Aménagements à l'horizon 2020 : avancer ensemble

Dans un souci de cohérence avec sa politique locale, le Maire de Termignon a demandé au Conseil Municipal de se projeter en fin de mandat, sur une orientation d'investissements à l'horizon 2020.

Il s'agit en effet de confronter et de mettre en cohérence les différents projets qui seront menés au fil du mandat, de manière à éviter à ce que chacun travaille de son côté sans prendre en compte les projets menés par ailleurs. Cette démarche concerne surtout les travaux et les projets liés au développement durable. L'objectif final étant de rester cohérent avec les idées développées initialement par la commune et les attentes de la population. Le débat n'a pas encore eu lieu et sera mené en même temps que le travail sur le budget de l'an prochain. A suivre...

Ma ruche, je l'aime, je la déclare !

Pourquoi ? Parce que c'est obligatoire ! Et aussi parce que les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches permet de vous prévenir en cas d'alerte sanitaire ou d'épandage.

Quand ? Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février

Comment ? Par internet : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou par voie postale, en retournant le document Cerfa N° 13995 à votre GDS, 40 rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph

Etat civil

NAISSANCES

- Camille PATTON le 2/04/2015
- Guilhem CANTE le 16/06/2015
- Alban SOULIAS le 3/11/2015

MARIAGES

- Marc STRAFELLA et Christèle THOURAIN le 23/02/2015
- Emmanuel FOUCHÉ et Sophie BLANC le 3/10/2015
- Jean-Yves MESTRALLET et Annick MINNEBO le 7/11/2015

DÉCÈS

- Maria BUSSOLINO le 6/01/2015
- Alain RICHARD le 14/01/2015
- Lucien DAME le 3/03/2015
- Régine MICHEL le 12/06/2015
- Geneviève GAYRAUD le 24/06/2015
- Célestine LOMBARD le 10/08/2015
- Salvatore INDORATO le 27/08/2015

Personnel communal

Mme Patricia THERS, en charge de la comptabilité, de la facturation et des paies demande une mise en disponibilité à partir de fin décembre (21) pour suivre son conjoint. Elle ne sera plus présente mais fera toujours partie des effectifs jusqu'à ce qu'elle fasse une demande de mutation

Mme Annick MINNEBO succèdera à Mme Patricia THERS

Mme Séverine ROSAZ quitte l'agence postale communale début janvier pour intégrer pleinement le service administratif où elle sera principalement chargée de l'accueil, de l'état civil, des élections, de l'urbanisme, du site internet

Un agent est en cours de recrutement pour remplacer Séverine à l'agence postale

M. Frédéric HAMELIN, agent technique, se voit confier la mission d'ASVP (agent chargé de la surveillance de la voie publique)

Un agent est en cours de recrutement pour renforcer l'équipe du service technique et exercer les fonctions de chef d'équipe

www.termignon.net

C'était une lacune : le village de Termignon ne possédait pas encore de site Internet dédié à ses habitants. C'est désormais chose faite avec le site www.termignon.net développé par la société APPYK : un site pratique et ludique pour informer la population locale des actualités et animations de la commune et lui donner les clés pour effectuer ses démarches quotidiennes sans tracas. Petit tour d'horizon du site...

ACCUEIL présente toutes les actualités de la commune et vous permet d'accéder aux pages les plus consultées en cliquant sur les raccourcis

NOTRE VILLAGE vous fait accéder aux informations concernant les élus, les commissions, le budget et les différentes lettres municipales. Cet onglet donne aussi accès à une présentation rapide du village et de son label *Alpine pearls*

VOS DÉMARCHES Naissance, mariage, carte d'identité, urbanisme, gestion des déchets, eau et assainissement... cette rubrique vous informe sur toutes vos démarches administratives.

VIE QUOTIDIENNE toutes les coordonnées pratiques en matière de santé, d'aide à la personne, de déplacement, de commerce et d'artisanat, ainsi que les bonnes conduites citoyennes à adopter...

LIENS UTILES inventaire de sites internet pour faciliter vos démarches quotidiennes...

LOISIRS ET CULTURE les horaires et les actions de la bibliothèque (animations et expositions).

JEUNESSE toutes les informations et démarches liées à la vie scolaire, à la petite enfance et à l'enfance jeunesse.



Haute Maurienne Vanoise: une nouvelle stratégie de marque...

A la demande de son Président Jacques Arnoux, l'Office de Tourisme Intercommunale a redéfini une nouvelle stratégie de marque, destinée à valoriser et renforcer l'image de notre territoire.

Oubliée, donc, la petite "boule à neige" et à étoiles... Désormais, sous le chapeau et la marque commune Haute Maurienne Vanoise, 3 autres marques représenteront 3 pôles d'attractivités :

Val Cenis / pôle domaine skiable alpin : pôle sous lequel seront déclinés les 5 villages (Lanslevillard, Lanslebourg, Termignon, Sollières Sardières et Bramans)

Bonneval-sur-Arc / pôle station village

Bessans / pôle espace nordique

Le positionnement de la destination et les signes de ces nouvelles marques (avec logos et identité visuelle) ont été rendus publics le jeudi 12 novembre 2015 à 21h à la salle des fêtes de Lanslebourg.



Imaginez un château © Anne-Bettina Brunet

Promenez votre regard

Ainsi pourrait-on résumer le projet d'exposition photographique proposé par Anne-Bettina Brunet et porté par la commune de Termignon dès cet hiver. L'idée ? Proposer un parcours photo au cœur du village en présentant des photos d'été pendant la saison hivernale et inversement.

Ce projet est d'abord une bonne occasion pour les visiteurs de découvrir toutes les facettes de notre village au gré des saisons, et d'attirer de nouvelles clientèles sur d'autres mois de l'année. Ensuite, il offre la possibilité de déambuler au gré des panneaux rencontrés et de découvrir, l'air de rien, les lieux emblématiques du village : le parcours photo devient alors prétexte à la promenade ! Au total, 17 panneaux seront installés dès cet hiver dans le village : n'hésitez pas à vous laisser porter vous aussi !

DU 23 AU 29 JANVIER 2016

Festival d'accordéon Tu fais Termignon cette année ?

Le Festival créé il y a 15 ans reste le seul endroit en France où l'on trouve une telle variété de musiciens et de genres... il est donc devenu une référence pour les passionnés. Cette édition 2016 accueillera des accordéonistes chinois, roumains et russes, ainsi que le Président de la coupe mondiale d'accordéon : Frédéric Deschamps. Une conférence sera également organisée avec le rédacteur en chef d'*Accordéon-accordéonistes*, Philippe Karunn et en présence de l'ethnologue Patrick Lavaud.



24 SEPTEMBRE 2016

Fête de la bière 10 ans de l'association Xtram

En 2016, l'association Xtram fêtera ses 10 ans : l'édition 2016 de la fête de la bière promet donc d'être remplie de surprises ! « Depuis 10 ans, nous essayons d'organiser des soirées ouvertes à toutes les générations : la fête de la bière s'inscrit dans cette optique, explique Julian Chauzonnet, président de l'association. Nous avons démarré la Fête de la bière avec 500 personnes, nous en sommes à 1500 ! Le concept a l'air de plaire. Pour nos 10 ans, cette édition promet d'être très spéciale ! »



DU 9 AU 20 JANVIER 2016

La Grande Odyssée Savoie Mont Blanc

Avec le grand retour cette année précédent vainqueur de la Grande Odyssée Jean Philippe Pontier, la course promet d'être mouvementée ! Est-ce que Termignon le verra couronner un double titre de vainqueur en 2016 avec l'arrivée à Termignon ? Dans tous les cas, celle-ci aura lieu le mercredi 20 janvier de 11h20 à 13h20 à Termignon !

OCTOBRE 2016

Foire de Termignon

Venez vous retrouver et vous rencontrer à la foire de Termignon ! Pour cette édition 2016, une grande Zumba géante sera organisée (sur inscription), dont les bénéfices seront reversés à une association caritative. Au programme également : le désormais très apprécié concours de voitures d'exception et l'exposition de matériel agricole. « Mr et Mme Bonheur » et le « Bazar dans la Rue », animations de rue, viendront égayer la journée des petits et des grands. Enfin, comme d'habitude, un apéritif sera offert à tous en fin de matinée par la commune !

Le domaine public appartenant à tous, il est de notre devoir d'usager et de citoyen de le préserver afin de respecter celles et ceux qui nous entourent.

Ainsi, parmi les incivilités relatées figure le manque de soin apporté à notre commune : ne pas stocker de matériaux sur l'espace public ou laisser un chemin propre après son passage font partie des règles du vivre ensemble.

Petit rappel concernant le déneigement : il appartient à chacun de déneiger devant sa porte... et de proposer à votre voisine âgée de le faire à sa place !

Autre point noir de la commune : la divagation de chiens provoquant insécurité et insalubrité. Pensez à ne pas laisser vos animaux de compagnie en liberté, pour le bien être de tous et afin de contribuer à l'embellissement général du village...

D'avance, nous vous en remercions !

Une permanence à la bibli, ça vous dit ?

Ouverte les lundis et vendredis de 16h à 19h (hors vacances scolaires zone A : 17h-19h) et le mercredi de 16h30 à 18h30 pendant les vacances hiver et été, la bibliothèque municipale de Termignon recherche des personnes bénévoles intéressées pour tenir quelques permanences de manière occasionnelle ou régulière. Votre mission ? Accueillir le public, le renseigner et gérer le prêt et le retour des livres, le tout dans une ambiance très conviviale !

Si vous êtes motivé(e), contactez directement la bibliothèque aux horaires d'ouverture :

Tél. 09 67 07 72 97

courriel : labibli.termignon@orange.fr

D'avance, la bibli vous dit merci !

Devenir réserviste de la Gendarmerie nationale ?

Composée de 26 000 hommes et femmes, la réserve opérationnelle de la Gendarmerie renforce les unités d'active. Les réservistes contribuent à la sécurité publique et à la bonne exécution des lois : ils sont à la fois civils et militaires et ont choisi de servir la France sans en faire un métier. En Savoie, ils sont employés pour renforcer les brigades territoriales, les unités de sécurité routière et les stations de sport d'hiver lors de la mise en œuvre des postes saisonniers. Pour se porter candidat, la personne intéressée doit réunir les conditions d'admission suivantes : être de nationalité française, être âgé d'au moins 17 ans et de 30 ans au plus, avoir effectué sa JAPD ou sa JDC et jouir de ses droits civiques. Rendez-vous sur www.minautor.fr pour plus d'informations !

Ours Iquis esequat, quat adipit aut lummodo lessecte feugait acipsusto exeraes equismo doluptatem vel deliqui tis exeratit dunt dolessi. Per sumsan elis ex exero do dit, vullutpatio delisit wisci eros niamcommy num num illaore tie con ea feugait nis nulputat ut aut